

AGIR collectivement pour la QUALITE DE L'AIR INTERIEUR

Fiche Retour d'expérience

Accompagnement mené dans le Cantal d'octobre 2017 à juin 2018 par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Haute Auvergne (financement ARS Auvergne Rhône Alpes)

Le projet :

Accompagner une école et une crèche du département à améliorer la qualité de l'air intérieur dans leur établissement et essayer le retour d'expérience.



Les objectifs :

- > Informer, sensibiliser à la qualité de l'air intérieur, faire connaître les sources de pollutions et d'allergies dans les locaux et les moyens de les limiter.
- > Accompagner la réalisation d'un autodiagnostic et la mise en place d'un programme d'actions pour répondre à l'obligation réglementaire de surveillance de la qualité de l'air intérieur les lieux accueillant des enfants.
- > Servir d'exemple et d'appui pour d'autres établissements qui doivent se lancer dans une démarche de surveillance de la qualité de l'air intérieur.

P2 : Déroulement de l'opération

P3 : Ressources: documents, structures

AGIR collectivement pour la QUALITE DE L'AIR INTERIEUR

Ecole maternelle et primaire de Vézac

2 bâtiments, 26 pièces
113 enfants + 10 professionnels
Propriétaire: mairie

Structures accompagnées

Etapas de travail

Centre Multi-accueil « Les Petites Canailles » de Maurs

1 bâtiment, 9 pièces
15 enfants + 5 professionnels
Propriétaire: Communauté de communes

1. Constitution du groupe projet

- > Le directeur de l'école
- > L'agent technique communal responsable de l'entretien de l'école
- > Une institutrice
- > Les deux agents d'entretien

- > La directrice du centre
- > L'agent du service technique de la Communauté de communes en charge du site
- > L'agent d'entretien
- > La chargée de mission enfance-jeunesse la communauté de communes

2. Visite technique

- > Visite de l'ensemble du bâtiment (intérieur et extérieur) avec l'agent technique communal en charge de l'école.

- > Visite de l'ensemble du bâtiment (intérieur et extérieur) avec la directrice et l'agent de la maintenance du site de la CC.

3. Evaluation des moyens d'aération

- > Sélection des pièces à investiguer (9)

- > Sélection des pièces à investiguer (6)

- > Remplir sur place la fiche annexe « État des ouvrants et des bouches » pour les 9 pièces choisies.

- > Remplir sur place la fiche annexe « État des ouvrants et des bouches » pour les 6 pièces choisies.

- > Rédaction au bureau du rapport d'évaluation des moyens d'aération.

- > Rédaction au bureau du rapport d'évaluation des moyens d'aération.

5. Entretiens individuels

- > Entretien individuel avec 5 acteurs du site: le directeur, l'agent technique communal, une institutrice, les 2 agents d'entretien.

- > Entretien individuel avec 4 acteurs du site: la directrice, l'agent des services techniques de la CC, une puéricultrice, l'agent d'entretien.

- > Remplir la grille d'entretien correspondant à chaque acteur en cochant si l'action est réalisée/ou pas ou sans objet.

- > Remplir la grille d'entretien correspondant à chacun en cochant si l'action est réalisée/ou pas ou sans objet.

6. Séance de sensibilisation

- > Animation d'une séance de sensibilisation pour les élèves de la classe de cycle 3 avec l'outil « Dépollul'air »

- > Animation d'une séance d'information en soirée à destination des professionnels du centre d'accueil et des parents des enfants fréquentant le centre.

7. Elaboration du plan d'action

- > A partir des réponses apportées dans les grilles d'entretien, identification d'actions pertinentes d'amélioration de la qualité de l'air intérieur pour l'établissement. Actions classées par axe thématique dans un tableau.

- > A partir des réponses apportées dans les grilles d'entretien, identification d'actions pertinentes d'amélioration de la qualité de l'air intérieur pour l'établissement. Actions classées par axe thématique à l'aide d'un tableau.

Réunion de concertation

- > En réunion du groupe projet, discussion sur la faisabilité des actions identifiées, recherche d'adéquation au contexte et au besoin de l'établissement. Validation d'une liste d'actions avec un référent et des échéances.

- > En réunion du groupe projet, discussion sur la faisabilité des actions identifiées, recherche d'adéquation au contexte et au besoin de l'établissement. Validation d'une liste d'actions avec un référent et des échéances.

8. Suivi du plan d'actions

- > Identifier un acteur en charge du suivi de la mise en place des actions du plan

- > Identifier un acteur en charge du suivi de la mise en place des actions du plan

AGIR collectivement pour la QUALITE DE L'AIR INTERIEUR

Outils utilisés

- 1 > Rapport d'évaluation des moyens d'aération
> Annexe: État des ouvrants et des bouches (documents extraits de la réglementation)

Document 1: Rapport d'évaluation des moyens d'aération. Document 2: ANNEXE: État des ouvrants et des bouches.

- 2 > Grilles d'entretien extraites du guide pratique « Pour une meilleure qualité de l'air dans les lieux accueillant des enfants »

Document 3: Grilles d'entretien destinées à l'équipe de gestion de l'établissement, à la personne en charge des activités dans la pièce, au personnel des services techniques, et au personnel d'entretien.

- 3 > Tableau « Plan d'actions », élaboré par le CPIE

Document 4: Exemple de tableau de plan d'actions pour l'amélioration de la qualité de l'air intérieur.

Autres ressources utilisées (accessibles en libre service)

- > Guide pratique pour une meilleure qualité de l'air dans les lieux accueillant des enfants www.ecologique-solidaire.gouv.fr/qualite-lair-interieur
- > Malette Ecol'Air (version 1, 2011) www.presse.ademe.fr/2012/01/ecolair-pour-une-meilleure-qualite-de-lair-des-etablissements-scolaires.html
- > Guide de la pollution de l'air intérieur (INPES) www.inpes.sante.fr/30000/images/0904_air_interieur/Guide.pdf
- > Guide de gestion de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public (DGS & InVS, 2010) www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/guid0910.pdf
- > Le cartable sain (Conseil Général de la Gironde, ADEME) www.cartable-sain-durable.fr
- > Guide de prévention et d'intervention sur la qualité de l'air en milieu scolaire (Québec, 2000) www.fcsq.qc.ca/fileadmin/medias/PDF/Sante-Securite/Qualite-air.pdf
- > Affiche « Dans cet établissement, on agit collectivement pour la qualité de l'air intérieur » www.ecologique-solidaire.gouv.fr/qualite-lair-interieur
- > Livret « Un bon air dans mon école : www.ecologique-solidaire.gouv.fr/qualite-lair-interieur

Structures ressources locales



> Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Haute Auvergne, Château St Etienne, 15000 AURILLAC- Marie Louvradoux-Grenier /04 71 48 49 09 /cpie.haute.auvergne@wanadoo.fr / cpie15.com



> Agence Régionale de Santé - Délégation Cantal, 13 Place de la Paix, BP 40515 15005 AURILLAC Cedex / Marie Lacassagne: 04 81 10 63 02 / www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr



> Délégation Départementale des Territoires du Cantal - DDT du Cantal, Service Habitat Construction / Corinne Mafra 04 63 27 67 54 / ddt@cantal.gouv.fr